

## Compte rendu de la réunion du Collège des Écoles Doctorales du 04/03/2019

Le Collège des Écoles Doctorales de l'Université de Poitiers / ISAE-ENSMA s'est réuni le lundi 4 mars 2019 à 14 h, salle des conseils MSHS, sous la présidence de Boniface KOKOH.

Étaient présents : Frédéric BECQ, Sophie BERGERONNEAU, Samuel BOISSIERE, Didier BOUCHON, Vinciane COTÉ, Isabelle EL KHIATI, Éric GOJOSSO, Serge HUBERSON, Damien HALM, Boniface KOKOH, Alicia LECESVE, Barbara MERIGEAULT, Isabelle MICHAUD, Vanessa ALBERT, Flavien BARILLOT, Murielle TAILLET, Lucette TOUSSAINT, Audrey VERON, François BATY-SOREL, André LE ROUX.

Invités : Hendrik EIJSBERG, Lionel VINOURE

Étaient excusés : Rose-Noël SCHUTZ, Ladjel BELLATRECHE, Pascaline DACCORD, Yves NADOT, Jérôme GREVY, Christophe COUPEAU et Audrey POINT.

### I – Présentation du projet « espace muséal à l'hôtel Chaboureau »

Le projet « espace muséal à l'hôtel Chaboureau » a été présenté par Lionel VINOURE, Directeur « Vie de campus & Patrimoine ». Ce projet consiste à créer un lieu qui serait la vitrine de l'Université de Poitiers, avec :

- un espace d'accueil ;
- une boutique avec présentation des goodies de l'Université et des ouvrages scientifiques ;
- une cour (pause-café)
- une carte virtuelle de l'Université de Poitiers (historique, patrimoine et sites associés)
- un espace expo permanent
- un espace expo temporaire

Dans l'espace expo permanent, il a été demandé aux quatre secteurs doctoraux (SPIA, DSP, SHES et ICBG) de représenter les champs disciplinaires pressentis pour constituer une vitrine des laboratoires avec des photos, des objets, des instruments de recherches, etc. (ancien, actuel et futur).

(Cf. annexe 1).

### II – Bilan des actions menées en 2018 et à mener en 2019

La rentrée des doctorants a eu lieu le 19 octobre 2018, accueillant 152 doctorants. Pour des raisons d'agenda et de réservation de salle, la journée de rentrée des primo-entrants aura lieu à la date du 11 octobre 2019 à la salle de conférences de la MSHS (salles réservées).

La CRDD 2018 a été organisée par le secteur doctoral SPIA sous le parrainage du professeur Yves BRECHET. 88 docteurs sur 163 se sont vus remettre une médaille et leur diplôme le vendredi 14 décembre 2018.

L'organisation de la CRDD 2019 est confiée au secteur ICBG. Elle aura lieu le vendredi 13 décembre 2019 sous le *marrainage* de Mme Barbara DEMENEIX, endocrinologue, directrice de recherche au CNRS et lauréate de la médaille de l'innovation 2014.

Dans le cadre de la mobilité internationale des doctorants, les écoles doctorales et la Fondation ont procédé le 31 janvier 2019 à l'examen des dossiers de candidature. Une enveloppe de 22 500 € sur les 30 000 € octroyés par le comité de gestion a été attribuée sous d'aides d'accompagnement à 16 candidats dans leur projet de mobilité. La commission d'examen a décidé de mettre en place un deuxième appel à candidatures pour aider, avec le reliquat (7500 €), les doctorants qui auraient manqué la première phase. L'examen des dossiers aura lieu le 22 mai 2019.

Pour 2020, la commission d'examen a décidé de ramener le temps de séjour à un mois, au lieu de deux, pour susciter plus de candidatures à la mobilité internationale.

Dans le cadre de la mobilité internationale, le Groupe de Soutien à l'International (GSI-RI) a attribué au collège doctoral (côté UP) la somme de 25 000 € dont 6 000 € sont fléchés à la formation FLE pour les doctorants. La somme restante de 19 000 € a été répartie comme suit : 5 000 € pour le secteur SPIA, 5 000 € pour le secteur ICBG, 4 500 € pour le secteur SHES et 4 500 € pour le secteur DSP.

Du côté de l'ISAE-ENSMA, les demandes de mobilité internationale ont énormément baissé : 2 à 3 doctorants par an pour une durée de séjour d'un mois.

Dans le cadre du site internet du collège doctoral, Mr PIVETTE et son équipe ont fait une nouvelle charte graphique sur tous les sites de l'Université de Poitiers (l'ancienne datait de plus de 5 ans).

Boniface KOKOH a été nommé référent intégrité scientifique (RIS) pour l'Université de Poitiers. Pour rappel, le professeur Jacques Fontanille est le RIS pour l'Université de Limoges et la COMUE LdV. Les ateliers « éthique de la Recherche et intégrité scientifique » de l'année universitaire 2017-2018 ont été organisés le 21 septembre 2018 par la ComUE sur le site du SP2MI. Sur les 117 primo-doctorants inscrits aux modules de sensibilisation, seuls 11 doctorants ont suivi le MOOC disponible sur la plateforme i-Média de l'UP et 58 d'entre eux ont participé aux ateliers. Une nouvelle formule de formation a été organisée sur 2 jours consécutifs « sensibilisation + ateliers » et ce, les 26 et 27 novembre 2018 : 97 primo-doctorants se sont inscrits à cette formation « supplément à la thèse ».

Cf. programme ([annexe 2](#))

### III – Réflexion sur la formation à l'encadrement

Dans le cadre de la démarche européenne HRS4R et pour mieux répondre à l'amélioration de l'encadrement doctoral dans les établissements du site, le collège doctoral lance une réflexion sur la mise en place d'une formation à l'encadrement, sous forme de lieu d'échanges et de partage d'expériences. Si on prend comme « groupe cible », les candidats à l'HDR et nouveaux MCF/CR sur le site de Poitiers, cette formation pourrait être organisée en 2 sessions/an (une en février-mars et l'autre, en mai-juin) pour une capacité d'accueil de 15-20 par session ; cette formation pourrait être mutualisée sur le périmètre de la COMUE LdV (ISAE-ENSMA, Universités de Limoges et Poitiers). F. Baty-Sorel est chargé de prendre des contacts avec de potentiels formateurs pour envisager une première session, début d'année 2020.

### IV – Contrats doctoraux 2019

Une procédure de recrutement de candidats aux contrats doctoraux UP 2019 devra aboutir à la validation d'une répartition ED/ED par la commission de recherche du 6 juin 2019.

En tenant compte des possibilités offertes par l'UP, celles espérées des projets AAP-Région Nouvelle Aquitaine et des conventions négociées avec les collectivités territoriales (Tableau 1), nous pouvons estimer une répartition basse (30) et une répartition haute (42) (Tableau 2)

**Tableau 1**

<b>Nombre d'allocations de recherche à la rentrée 2019</b>	
Ministère - allocations pleines	30
APP Région Nouvelle Aquitaine	18 (1/2 contrats et cofinancements industriels)
Collectivités territoriales	4 demi-allocations négociées avec Grand Poitiers 1 demi-allocation négociée avec Grand Angoulême 0 demi-allocation avec CA-Niort (négociation non aboutie)
Allocation Président	1 (à titre discrétionnaire)

**Tableau 2**

<b>Fourchette de répartition des contrats doctoraux par secteur doctoral</b>		
ICBG	9	14
SHES	8	9
SPIA	8	14
DSP	5	5
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>42</b>

Il est demandé au secteur de procéder à un classement avec une liste complémentaire allant de 20 à 45, pour s'assurer qu'il y ait un candidat sur les appels à candidature déposés. (cf. annexe 3).

Dans le cas d'une allocation pleine (Ministère/Région), le contrat doit impérativement commencer le 01/10/2019.

En cas de démission d'un candidat sur liste principale, le secteur procède à une remontée d'un autre sur liste complémentaire du même secteur doctoral. Si la liste complémentaire intra-secteur est épuisée, l'on procèdera à une remontée de liste d'un autre secteur après examen des candidatures par le collège doctoral

La séance est levée à 17 h 15.

La secrétaire de séance,  
Vanessa ALBERT

Le directeur du Collège,  
Boniface KOKOH

**Pôle vie de campus  
et patrimoine**

-----  
**Direction logistique et  
patrimoine immobilier**



**Hôtel Chaboureau**

# Préambule

## 1 - Contexte

L'université de Poitiers est propriétaire de l'Hôtel Chaboureau (XVème) depuis 1954. Après une réhabilitation importante en 2003-2004, le bâtiment est mis à disposition de Sciences Po. Fin 2018, l'université de Poitiers récupère la maîtrise de cet Hôtel particulier, d'une surface SHON de 1522 m<sup>2</sup> répartie comme suit sur quatre niveaux :

- Sous-sol : 163 m<sup>2</sup>
- Rez de chaussée : 466 m<sup>2</sup>
- 1<sup>er</sup> étage : 456 m<sup>2</sup>
- 2<sup>ème</sup> étage : 437 m<sup>2</sup>

L'espace rez-de-chaussée est complété par deux cours :

- Cours avant donnant sur rue : 41 m<sup>2</sup> (entrée du bâtiment)
- Cours arrière close de murs : 171 m<sup>2</sup>

Cet Hôtel, dénommé également « Maison du plan de l'Etoile », dispose de façades donnant sur la place du marché, classées à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 19 octobre 1928.

Situé dans le quartier historique de Poitiers, à proximité de la place Notre-Dame, de l'Office de tourisme et de la présidence de l'université de Poitiers, ce lieu d'exposition bénéficie d'un emplacement privilégié pour accueillir le grand public dans sa diversité (étudiants, délégations universitaires notamment étrangères, mais aussi habitants, touristes, poitevins, etc...). Il est également situé au cœur de la présence de l'Université dans la ville.

## 2 - Intention

Le rez-de-chaussée du bâtiment présente actuellement des bureaux, des espaces de stockage et deux espaces principaux reliés par une circulation desservant, outre la liaison entre les deux espaces principaux (hall et amphi), la cour intérieure et les étages.

Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, l'Université envisage de créer un lieu d'accueil d'expositions de nature différente ouvert au public :

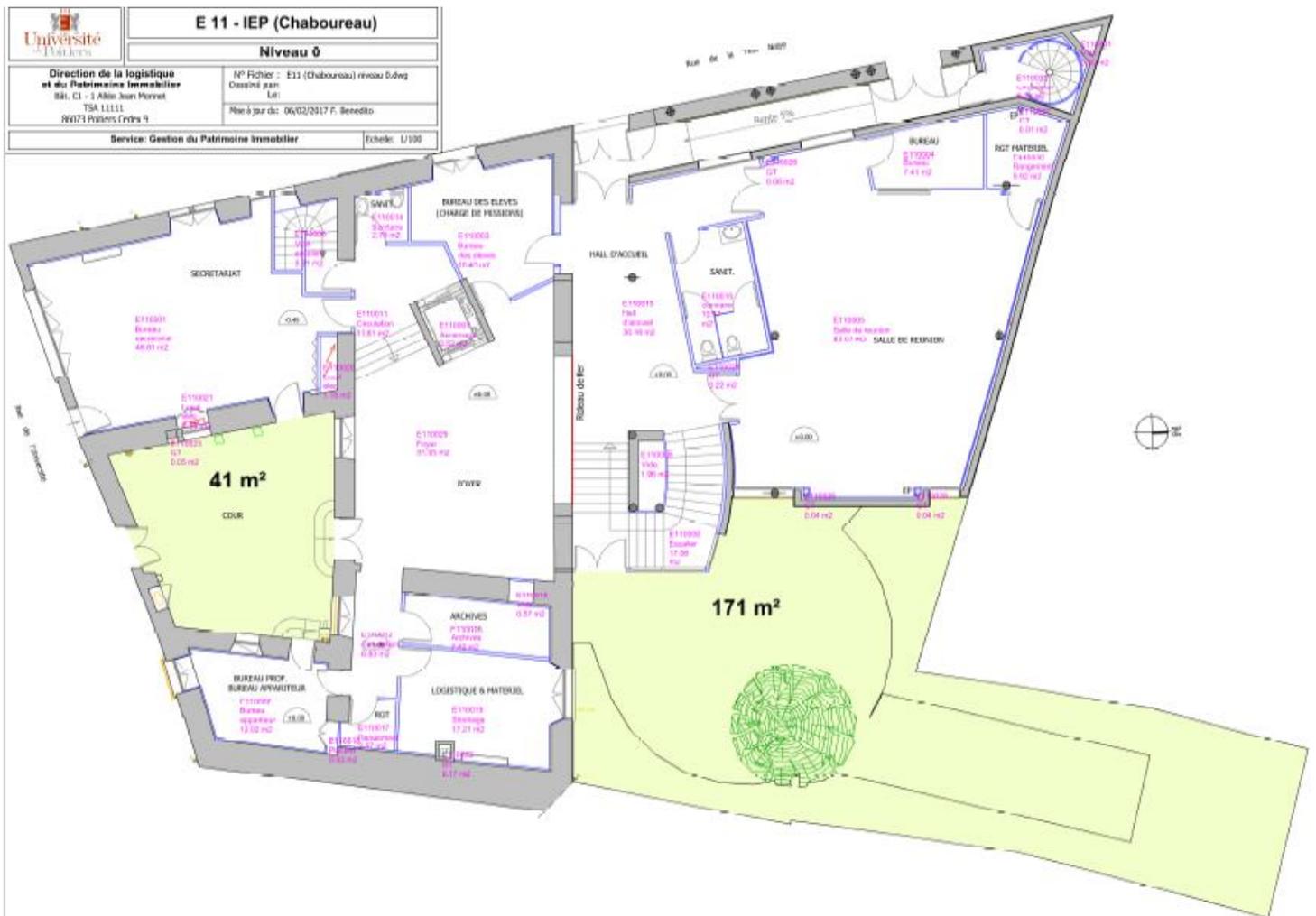
- une exposition permanente présentant l'université de Poitiers dans toutes ses dimensions : son histoire, ses découvertes scientifiques, ses valeurs et son impact sur la société et dans la cité, ses thématiques d'excellence, ce qu'elle est aujourd'hui dans la variété de ses champs disciplinaires
- une exposition temporaire sur une thématique universitaire (par ex. : collection scientifique ou une recherche particulière d'un laboratoire). La première exposition temporaire porterait sur les travaux d'Abderrazak El Albani et sa découverte en 2011 d'une vie multicellulaire complexe de 2,1 milliards d'année.

L'espace d'entrée du bâtiment intégrera un accueil ainsi qu'une boutique proposant goodies et ouvrages de l'université de Poitiers. Les deux cours, une positionnée à l'entrée, l'autre intérieure, font pleinement partie du projet.

Pour information, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux seront occupés par des services de l'Université (relations internationales et recherche) et des entités partenaires (fondation), dont un des points communs est d'être fortement ouverts sur l'extérieur et d'accueillir un public large et diversifié.

Vitrine de l'université de Poitiers, ce lieu doit non seulement présenter une image valorisante et moderne de l'université, mais également être un espace convivial.

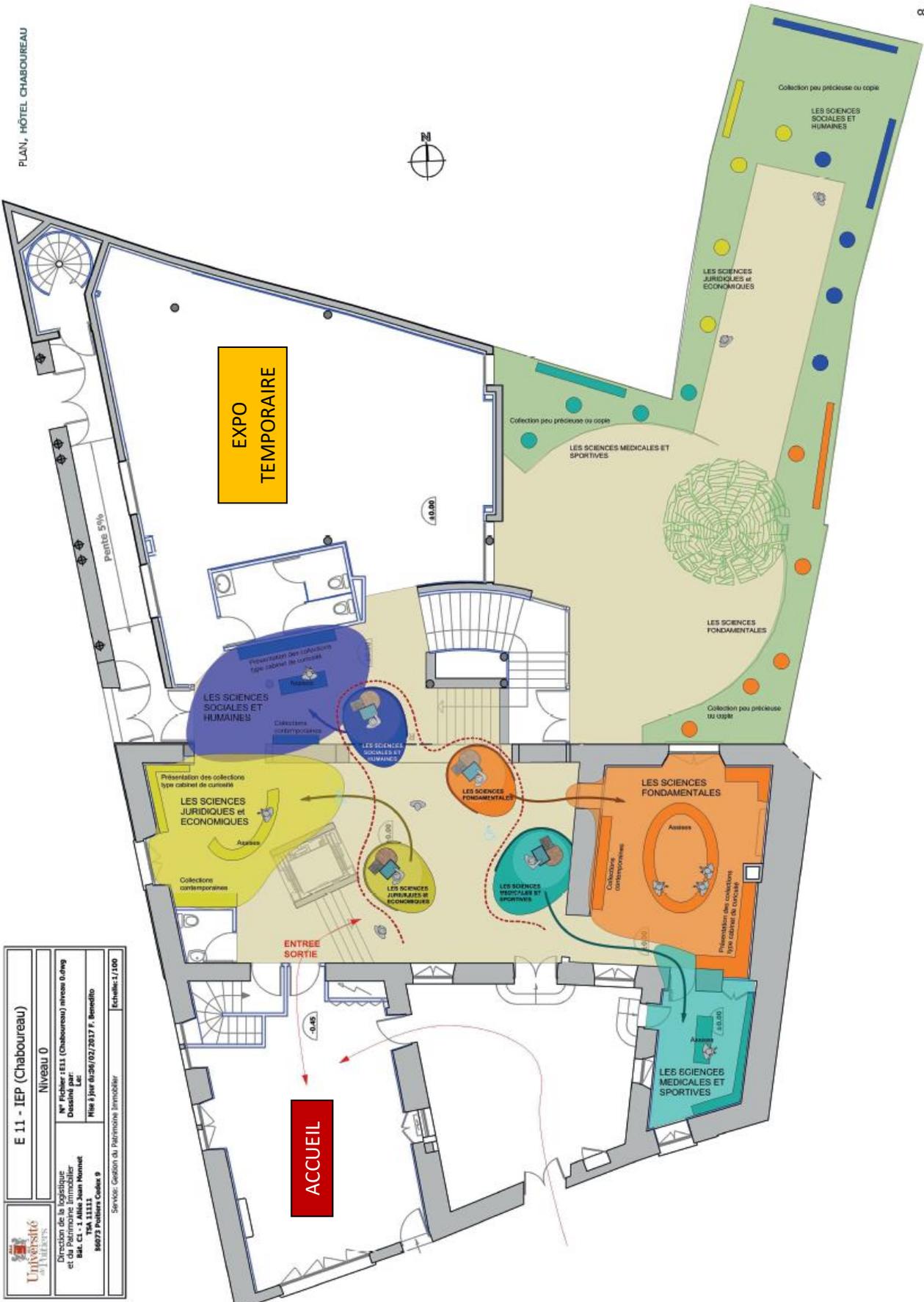
### 3 - Plan du rez-de-chaussée + cours



# 4 - Plan projeté du projet

PLAN, HÔTEL CHABOUREAU

80



4

	E 11 - IEP (Chaboureau)	
	Niveau 0	
Direction de la logistique et de l'immobilier Bât. C1 - 1 allée Jean Monnet TSA 11111 86073 Poitiers Cedex 9	N° Fichier : E11 (Chaboureau) niveau 0.dwg Dessiné par : Mise à jour 04/2010/02/2017 F. Benedetto	Echelle: 1/100
Service: Gestion de l'immobilier		

# Ethique de la recherche et intégrité scientifique



**Faire de la recherche c'est aussi respecter des cadres :**

- Ethique
- Intégrité scientifique
- Egalité femme/homme
- L'anti-plagiat
- Droit d'auteur
- Données personnelles
- Portfolio de compétences

## Programme

	26 novembre 2018 (Amphi MSHS)	27 novembre 2018	
8h45 – 10 h	<b>Sensibilisation au portfolio de compétences</b> (François Baty-Sorel)	<b>Ateliers</b> <b>Ethique de la recherche</b> (Sciences Expérimentales) - V. Coronas - I. Guérineau - F. Duton Salle Garguantua	<b>Ateliers</b> <b>Ethique de la recherche</b> (SHES/Droit) - R. Gil - N. Huet Salle Mélusine
10h15 – 12h00	<b>Egalité Hommes/Femmes - Harcèlement</b> (Stephane Bikialo)		
14 h – 16 h	<b>Ethique de la recherche</b> (Roger Gil)	<b>Ateliers</b> <b>Intégrité Scientifique</b> (Sciences Expérimentales) - S. Rabouan - N. Huet - T. Hauet Salle Garguantua	<b>Ateliers</b> <b>Intégrité Scientifique</b> (SHES/Droit) - B. Kokoh - I. Guérineau - F. Duton Salle Mélusine
16h15 – 18h15	<b>Sensibilisation à l'intégrité scientifique</b> ( René Guinebrétière)		



Collège des Ecoles Doctorales  
de l'Université de Poitiers



## Répartition des allocations de recherche par secteur doctoral

SPI&A	ICBG	SHES	DSP	Total
4	4	4	4	16
4	5	4	4	17
4	5	5	4	18
4	5	5	5	19
5	5	5	5	20
5	6	5	5	21
5	6	6	5	22
6	6	6	5	23
6	7	6	5	24



Collège des Ecoles Doctorales  
de l'Université de Poitiers



## Répartition des allocations de recherche par secteur doctoral

SPI&A	ICBG	SHES	DSP	Total
6	7	7	5	25
7	7	7	5	26
7	8	7	5	27
7	8	8	5	28
8	8	8	5	29
8	9	8	5	30
8	9	9	5	31
9	9	9	5	32



Collège des Ecoles Doctorales  
de l'Université de Poitiers



## Répartition des allocations de recherche par secteur doctoral

SPI&A	ICBG	SHES	DSP	Total
9	10	9	5	33
10	10	9	5	34
10	11	9	5	35
11	11	9	5	36
11	12	9	5	37
12	12	9	5	38
12	13	9	5	39
13	13	9	5	40

Attribution  
2019 avec  
des « **si** »



Collège des Ecoles Doctorales  
de l'Université de Poitiers



## Répartition des allocations de recherche par secteur doctoral

SPI&A	ICBG	SHES	DSP	Total
13	14	9	5	41
14	14	9	5	42
14	15	9	5	43
15	15	9	5	44
15	16	9	5	45
16	16	9	5	46
16	17	9	5	47
16	17	9	6	48
16	17	10	6	49